

Cote du document: EB 2012/106/R.25  
Point de l'ordre du jour: 11 d) iii)  
Date: 16 août 2012  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de financement à la République du Pérou pour le**

### **Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude**

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

**Roberto Haudry De Soucy**  
Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2547  
courriel: r.haudry@ifad.org

##### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent sixième session  
Rome, 20-21 septembre 2012

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte des interventions financées par le FIDA au Pérou</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iv</b>
<b>Recommandation d'approbation</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte stratégique et justification</b>	<b>1</b>
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement	1
<b>II. Description du projet</b>	<b>2</b>
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	2
C. Composantes/résultats	3
<b>III. Exécution du projet</b>	<b>3</b>
A. Approche	3
B. Cadre organisationnel	3
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	4
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	4
E. Supervision	4
F. Dérogations aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole	4
<b>IV. Coût, financement et avantages du projet</b>	<b>5</b>
A. Coût du projet	5
B. Financement du projet	5
C. Résumé des avantages et analyse économique	5
D. Durabilité	5
E. Identification et atténuation des risques	5
<b>V. Considérations d'ordre institutionnel</b>	<b>6</b>
A. Respect des politiques du FIDA	6
B. Alignement et harmonisation	6
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	7
D. Participation à l'élaboration des politiques	7
<b>VI. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>7</b>
<b>VII. Recommandation</b>	<b>7</b>
<b>Annexe</b>	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	8
<b>Appendice</b>	
Logical framework (Cadre logique)	

## **Sigles et acronymes**

AGRORURAL	Programme de développement productif agricole rural
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation
UCP	Unité de coordination du projet

## Carte des interventions financées par le FIDA au Pérou

### Republic of Peru

IFAD-funded operations

President's report



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## République du Pérou

### Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République du Pérou
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>Coût total du projet:</b>	36,5 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	12,9 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Ordinaires
<b>Contribution de l'emprunteur</b>	12,6 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	3,9 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement à la République du Pérou pour le Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude, telle qu'elle figure au paragraphe 39.

## Proposition de financement à la République du Pérou pour le Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Pérou fait partie des pays d'Amérique latine les plus performants au plan économique, ce qui s'est traduit par la progression régulière du revenu par habitant<sup>1</sup>, le développement de l'emploi, le recul de la pauvreté et, dans une moindre mesure, la réduction des inégalités. On estime que, entre 2004 et 2010, quelque 4 millions de personnes se sont hissées hors de la pauvreté, car le taux de pauvreté est passé de 48,6% à 31,3%, soit une diminution de 17,3 points. Mais, dans les zones rurales, les taux de pauvreté restent élevés. Au Pérou, six pauvres sur dix résident à la campagne, et l'extrême pauvreté est un phénomène essentiellement rural. Plus de 60% des personnes qui vivent dans la région des hauts plateaux, ou sierra, sont pauvres.
2. Dans la sierra, les sols sont peu fertiles et l'agriculture qui est pratiquée sur les terres situées entre 800 et 4 000 mètres d'altitude est essentiellement pluviale. La production est en grande partie destinée à la consommation familiale. Dans les plaines de la région de la selva (zone de forêts humides), l'activité agricole est limitée. En altitude, on trouve néanmoins des plantations de café, de cacao, de riz, de maïs, de manioc et de palmier à huile.
3. Le développement rural est freiné par de multiples obstacles, à savoir: une liaison insuffisante avec les marchés de produits ruraux, et les caractéristiques structurelles des zones rurales, notamment la fragmentation de la propriété, la coopération limitée entre les producteurs, les faiblesses organisationnelles, la dispersion géographique, la vulnérabilité face aux chocs externes, aux fluctuations du marché et aux crises climatiques, l'accès insuffisant aux services financiers et aux innovations, l'absence de biens et services publics, tels que le réseau électrique, les routes rurales, les grands axes routiers et les services de télécommunication et, enfin, le manque d'institutions appropriées, publiques et privées, au niveau national, régional et local.

#### B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement

4. Le projet proposé est cohérent avec les nouvelles politiques d'inclusion sociale et les nouvelles directives relatives au développement rural, ainsi qu'avec la Stratégie nationale de développement rural du pays. En outre, le projet est aligné sur la stratégie du FIDA pour le Pérou, dont les objectifs sont les suivants: i) renforcer les capacités techniques des communautés rurales et leurs compétences en matière de gestion pour favoriser l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et des actifs matériels; ii) faciliter l'accès à des services financiers et non financiers de qualité, qu'ils soient publics ou privés, améliorer la compétitivité et renforcer les

<sup>1</sup> Le revenu par habitant est égal à 4 200 USD selon la méthode Atlas et à 8 120 USD, s'il est mesuré en parité de pouvoir d'achat entre pays.

liens avec les marchés; et iii) promouvoir la participation des communautés aux processus de formulation des politiques et de prise de décision des collectivités régionales et locales.

## **II. Description du projet**

### **A. Zone d'intervention et groupe cible**

5. La zone du projet s'étend sur les régions centrale et septentrionale de la sierra et une petite partie de la région de forêts humides d'altitude, dans le département de San Martín. Elle englobe des provinces et des districts des départements de Lima, Cajamarca, Amazonas et San Martín. Globalement, la zone couvre 12 provinces et 85 districts, ce qui représente une surface de 20 226,6 kilomètres carrés.
6. Selon le recensement national de la population et du logement de 2007, la zone du projet compte 513 708 habitants, dont 73% (361 113) sont classés dans la catégorie des ruraux par l'Institut national de statistique et d'informatique. Sur ces 513 708 habitants, 374 722 personnes vivent dans des districts de la sierra et 138 986 dans la zone de forêts humides d'altitude. La population cible se compose principalement de petits exploitants agricoles qui pratiquent une agriculture de subsistance et de petits producteurs. Tous ont des ressources matérielles, financières et humaines limitées et accèdent difficilement aux marchés.

### **B. Objectif de développement du projet**

7. La finalité du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale dans les zones d'intervention. Son objectif de développement est d'améliorer en profondeur l'efficacité, l'efficience et la pertinence des investissements publics effectués par le gouvernement central et les collectivités territoriales régionales ou locales pour améliorer la situation des populations rurales et valoriser leurs actifs naturels, matériels, humains, sociaux et financiers.
8. Les objectifs spécifiques sont les suivants:
  - a) renforcer les capacités et les compétences des groupements et associations de ruraux pauvres pour qu'ils puissent participer pleinement au développement local, améliorer la productivité et la compétitivité, et veiller à ce que les bénéficiaires aient accès au statut de citoyen à part entière;
  - b) transférer des fonds aux groupements de familles rurales organisées et aux associations de femmes et d'hommes des zones rurales, afin qu'ils puissent, de manière compétitive: i) améliorer les ressources naturelles et les établissements humains; ii) accéder à des mécanismes d'octroi de dons pour lancer des activités rentables dans le cadre d'initiatives variées; et iii) mobiliser l'épargne et offrir des services de microassurance, en particulier aux femmes rurales;
  - c) améliorer les capacités de gestion des collectivités locales pour que celles-ci soient en mesure de répondre à la demande pertinente des ruraux pauvres, afin de promouvoir leur développement et de tirer parti des ressources mises à la disposition des municipalités qui travaillent avec le projet; et
  - d) renforcer les capacités institutionnelles de l'organisme d'exécution afin qu'il soit capable d'affiner son approche du territoire et des microbassins versants, de mobiliser suffisamment d'investissements privés supplémentaires pour compléter les investissements du projet, de mettre en œuvre une approche interculturelle, d'établir des mécanismes de suivi-évaluation (S&E), d'introduire les questions de parité hommes-femmes dans ses projets et de poursuivre l'amélioration de ses capacités opérationnelles au niveau du district.

## C. Composantes/résultats

9. L'exécution du projet est articulée autour de trois grandes composantes, auxquelles s'ajoute la gestion du projet.
10. **Valoriser les actifs des petits exploitants agricoles.** Cette composante se subdivise en deux sous-composantes: i) renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles; et ii) financer des plans de gestion territoriale.
11. **Fournir un accès à des services financiers et non financiers.** Cette composante prévoit cinq sous-composantes, à savoir: i) améliorer la disponibilité des services d'assistance technique; ii) renforcer les capacités et valoriser les actifs pour créer des liens avec les marchés; iii) développer l'implantation de services financiers accessibles aux petits producteurs ruraux; iv) développer l'esprit de partenariat et d'initiative chez les petits producteurs ruraux; et v) renforcer le rôle moteur des communautés.
12. **Renforcer les capacités utiles au développement local dans le cadre d'une approche territoriale.** Cette composante couvre trois sous-composantes: i) renforcer les capacités du personnel qui participe à des activités de développement local; ii) promouvoir les partenariats entre les collectivités locales; et iii) aider les bénéficiaires à s'approprier le modèle des comités locaux d'allocation des ressources.

## III. Exécution du projet

### A. Approche

13. Les éléments centraux de l'approche sont, notamment: le renforcement des organisations démocratiques locales; l'accroissement du capital détenu par les ruraux pauvres et l'amélioration de l'accès de ces derniers à des services; le resserrement des liens des ruraux pauvres avec les marchés locaux de biens et de services; le renforcement de l'aptitude des bénéficiaires à gérer directement des fonds publics; l'amélioration de l'offre de services privés et publics; le renforcement des liens entre agriculteurs, artisans et petits entrepreneurs, ainsi que des liens urbains-ruraux; l'institution de la participation directe des bénéficiaires aux prises de décisions concernant l'utilisation des ressources, y compris les transferts financiers; la valorisation des actifs dont disposent les ruraux pauvres; la collecte des savoirs locaux et la mise en valeur de la culture locale; et le renforcement des capacités de négociation chez les ruraux pauvres, dans le reste de la société et au sein des organisations publiques et privées.

### B. Cadre organisationnel

14. Le projet sera inséré dans la hiérarchie organisationnelle du Programme de développement productif agricole rural (AGRORURAL) et placé sous la responsabilité de son directeur exécutif.
15. La responsabilité directe de l'exécution sera confiée à une unité de coordination du projet (UCP) qui aura ses bureaux au siège d'AGRORURAL, à Lima. L'UCP fonctionnera selon les principes d'une unité d'exécution centrale (*Núcleo Ejecutor Central*). L'UCP sera dotée du personnel suivant: i) un coordonnateur de projet, ii) un chargé de l'administration, iii) un comptable, iv) un spécialiste du développement et de l'inclusion sociale, v) un spécialiste S&E, et vi) des responsables de l'exécution de chacune des trois composantes du projet.
16. Au niveau des opérations de terrain, l'exécution du projet sera placée sous la responsabilité des directions régionales et des bureaux locaux d'AGRORURAL qui sont situés dans la zone du projet. Au total, six de ces entités seront concernées.
17. **Orientation du projet.** Afin d'orienter les activités pendant l'exécution, un comité de coordination du projet sera créé. Il se composera du Vice-Ministre de l'agriculture, qui assurera la présidence, et de représentants du Ministère de l'économie et des finances, d'un représentant du réseau des municipalités rurales du Pérou, d'un



représentant des petites et moyennes entreprises et d'un représentant des associations paysannes. Le directeur des opérations d'AGRORURAL sera le secrétaire du comité de coordination du projet. Un représentant du FIDA participera aux travaux du comité, en qualité d'observateur.

### **C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs**

18. La planification des activités du projet se fera par le biais de l'élaboration de plans de travail et budgets annuels (PTBA). Le premier PTBA sera établi par l'UCP avant d'être soumis au FIDA, qui doit formuler un avis de non-objection, comme condition préalable au premier décaissement. L'état d'avancement de l'exécution fera l'objet de rapports semestriels.
19. **Suivi-évaluation.** Les capacités de S&E d'AGRORURAL seront renforcées grâce au recrutement d'un spécialiste en la matière, tandis qu'un système de S&E sera mis en place. Le suivi des processus de transposition à plus grande échelle fera l'objet d'une attention particulière. Une évaluation du projet à mi-parcours et une évaluation finale sont planifiées. Une étude de référence sera réalisée au démarrage du projet et sera répétée à mi-parcours et à la fin du projet. La conduite d'une évaluation aléatoire des activités visant l'intégration au plan financier fera l'objet d'un appel d'offres. La conception de l'évaluation d'impact et de l'étude de référence sera une condition préalable au premier décaissement.
20. **Apprentissage et gestion des savoirs.** Les processus d'apprentissage consisteront notamment en formations d'agriculteurs par des agriculteurs, mise en œuvre d'itinéraires d'apprentissage, formations sur le tas et dans le cadre de stages, et utilisation des techniques de communication sur le développement.

### **D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

21. La gestion financière sera assurée par AGRORURAL, conformément aux directives et normes de l'unité d'exécution centrale. Le FIDA effectuera un décaissement initial, d'un montant de 2,0 millions d'USD, en faveur de la Banque centrale péruvienne. Le Ministère de l'agriculture ouvrira un compte de projet, libellé en monnaie locale, à la Banco de la Nación. Les passations de marchés seront effectuées conformément aux règlements nationaux en la matière, dans la mesure où ceux-ci sont compatibles avec les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets, et prévoient notamment la participation des communautés, en application des procédures du FIDA. Les comptes seront vérifiés chaque année, en accord avec les règles et règlements du FIDA. Les commissaires aux comptes seront sélectionnés par l'autorité péruvienne de vérification des comptes, la Contraloría General, de manière à satisfaire les exigences du FIDA.

### **E. Supervision**

22. Le projet sera directement supervisé par le FIDA, qui effectuera notamment la première mission, planifiée pour coïncider avec l'atelier de démarrage.

### **F. Dérogations aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole**

23. L'emprunteur a demandé que la durée du différé d'amortissement, qui est fixée dans la section 5.01 d) des Conditions générales, soit modifiée pour être étendue de trois à cinq ans. Cette demande est soumise au Conseil d'administration dans le présent document pour approbation.

## **IV. Coût, financement et avantages du projet**

### **A. Coût du projet**

24. Le coût total du projet a été estimé à 36,5 millions d'USD. Les coûts d'exécution se répartissent par composantes comme suit: valoriser les actifs des petits exploitants agricoles, 7,1 millions d'USD (20% du coût total); fournir un accès à des services financiers et non financiers, 22,2 millions d'USD (62%); renforcer les capacités utiles au développement local dans le cadre d'une approche territoriale, 3,0 millions d'USD (9%); et gestion du projet, 3,2 millions d'USD (9%). Les provisions pour aléas financiers ont été estimées à 1,0 million d'USD, ce qui représente 3% du coût total.

### **B. Financement du projet**

25. Le projet sera financé par le FIDA, le Gouvernement péruvien et les bénéficiaires du projet. Le FIDA contribuera à hauteur de 20,0 millions d'USD environ, le Gouvernement péruvien apportera 12,6 millions d'USD et les bénéficiaires du projet 3,9 millions d'USD. De plus, le FIDA accordera un don-pays, d'un montant de 1,5 million d'USD, au titre du système d'allocation fondé sur la performance, pour promouvoir les partenariats public-privé qui visent à améliorer la récupération et l'utilisation de l'eau dans les zones des hauts plateaux où des industries extractives sont installées. Bien que le principe de ce don ait été convenu avec les autorités nationales pendant les négociations relatives au prêt, le document correspondant sera soumis à l'examen du Conseil d'administration entre décembre 2012 et avril 2013, dans le cadre de la procédure d'approbation par défaut d'opposition.

### **C. Résumé des avantages et analyse économique**

26. Le projet proposé profitera à 40 800 familles, dont les revenus augmenteront de 49%. Selon l'analyse économique, le taux de rentabilité serait de 31%, la valeur actuelle nette de 24,0 millions d'USD et le rapport avantages-coût de 4,09.

### **D. Durabilité**

27. L'intégration des politiques sectorielles, conjuguée à une décentralisation administrative efficace, et la mise en place de mécanismes permanents qui favorisent la participation des citoyens, associée à la croissance économique et à l'équité sociale, pourraient garantir la pérennité sur le long terme.

### **E. Identification et atténuation des risques**

28. Plusieurs risques ont été recensés, notamment: i) les retombées potentielles de la situation économique internationale; ii) les phénomènes climatiques spécifiques tels que ceux qui sont liés au changement climatique en général et les phénomènes appelés El Niño et La Niña, qui touchent la plupart des régions de la côte et de la sierra péruvienne; iii) les lourdeurs administratives et bureaucratiques qui peuvent freiner la mise en œuvre d'une approche harmonisée du développement de la sierra, et les conflits potentiels entre les organismes publics; iv) la faiblesse des capacités institutionnelles au niveau local et régional et les changements éventuellement apportés à l'approche générale de la décentralisation et au transfert de ressources aux administrations locales et régionales; v) la limitation des pouvoirs effectivement transférés aux communautés et l'incapacité (ou le refus) des acteurs institutionnels de déléguer les pouvoirs et de reconnaître que les acteurs locaux sont aptes à fournir des services d'assistance technique; et vi) l'imprécision du partage des rôles entre les parties prenantes (les municipalités et AGRORURAL) et la faiblesse des capacités de l'organisme responsable du fonctionnement de services administratifs accessibles à tous et des mécanismes de S&E.
29. Pour atténuer les risques, le projet s'attachera à: adopter des politiques budgétaires et monétaires prudentes et des mesures anticycliques; conduire des activités spécifiques visant à améliorer les conditions environnementales; collaborer avec d'autres donateurs pour aider les pouvoirs publics à élaborer et mettre en œuvre des stratégies dans la région des hauts plateaux; renforcer les capacités des collectivités

locales et régionales; assurer la délégation de pouvoirs aux communautés; conduire un programme de formation complet à l'intention de toutes les parties prenantes; et renforcer les capacités de l'organisme d'exécution.

## **V. Considérations d'ordre institutionnel**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

30. Le projet est conforme aux politiques du FIDA en ce qui concerne: i) le ciblage, car il focalise les activités sur les ruraux pauvres; ii) les questions de parité hommes-femmes, car il prévoit des mesures de discrimination positive et le renforcement des capacités des groupements de femmes; iii) les pays à revenu intermédiaire, car il promeut la gestion des savoirs et appuie la coopération Sud-Sud; iv) la finance rurale, car il vise à améliorer l'accès aux services bancaires et à encourager la création d'actifs financiers; v) les entreprises rurales, car il aplanit les obstacles et les inégalités auxquels se heurtent les ruraux pauvres qui investissent dans de petites et moyennes entreprises; vi) les populations autochtones, car il aide les communautés à exploiter pleinement leurs connaissances traditionnelles, leur culture, leurs systèmes de gouvernance et leurs ressources naturelles; vii) la terre, car il respecte les intérêts fonciers des populations rurales et promeut des modalités participatives d'aménagement de l'espace et de gestion des terres au niveau local; viii) le développement du secteur privé, car il renforce la capacité des ruraux pauvres et de leurs organisations à maîtriser les nouveaux mécanismes du marché et à faire équipe avec le secteur privé à des conditions justes et équitables; et ix) le changement climatique, car il vise à développer l'utilisation de l'analyse climatique, en tant qu'outil d'évaluation sociale et environnementale, pour élaborer des mesures propres à atténuer ou éliminer les risques.

#### **Alignement sur la politique du FIDA en matière de parité hommes-femmes**

31. L'organisation de formations sur les questions de parité hommes-femmes à l'intention des homologues nationaux, des clients du projet et du personnel a été prévue, de même que le financement d'initiatives productives qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et qui sont assorties d'une assistance technique pour renforcer leurs compétences en matière de gestion. Le projet instituera, dans toutes ses composantes et activités, des mécanismes de discrimination positive en faveur des femmes. Ainsi, il leur donnera la priorité pour accéder à un service qui facilite la délivrance de papiers d'identité nationaux et d'autres documents officiels, il appuiera l'enregistrement des entreprises dirigées par une femme afin que ces entreprises obtiennent un statut juridique et il facilitera l'accès des femmes aux services financiers, par l'ouverture de comptes bancaires, la mobilisation de l'épargne et la souscription de polices d'assurance vie.

#### **Conclusions de l'évaluation environnementale du FIDA**

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B, car il peut avoir un impact environnemental et social sur la population ou sur des zones écosensibles, mais sur des sites spécifiques. Des mesures sont prévues pour faire en sorte que les activités économiques qui seront proposées respectent les normes environnementales.

### **B. Alignement et harmonisation**

33. Le projet est cohérent avec le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 et est aligné sur ses objectifs, car: i) il promeut la préservation de l'environnement et la capacité de rebondir face aux risques associés à la dégradation des ressources naturelles et au changement climatique; ii) il améliore l'aptitude des petits producteurs agricoles à tirer parti des nouveaux débouchés commerciaux; iii) il renforce leurs organisations; iv) il encourage le développement des technologies qui favorisent l'intensification durable dans les petites exploitations agricoles; v) il renforce la capacité des institutions financières à élargir la gamme des services accessibles aux femmes et

aux hommes des zones rurales (notamment l'assurance, l'épargne, le crédit et l'envoi de fonds); et vi) il dote les femmes et les hommes pauvres qui résident dans les zones rurales, y compris les jeunes, des capacités dont ils ont besoin pour saisir les occasions qui se présentent dans les domaines agricoles et non agricoles.

### **C. Innovations et reproduction à plus grande échelle**

34. Le projet perfectionnera des innovations. Il introduira l'usage de nouvelles technologies de communication dans le domaine du partage des savoirs, tandis que la conduite d'évaluations aléatoires portant sur l'intégration au plan financier est considérée comme une innovation au Pérou. Le projet sera transposé à plus grande échelle en fonction du ciblage géographique et sera conduit à titre pilote dans une petite partie de la zone de forêts humides d'altitude.

### **D. Participation à l'élaboration des politiques**

35. En matière de politiques, le projet continuera à travailler à: i) garantir l'accès aux ressources naturelles et leur utilisation; ii) enraciner les pratiques qui favorisent l'intégration au plan financier; iii) améliorer l'efficacité et la transparence du transfert direct de fonds publics en faveur des familles rurales pauvres; et iv) instituer le mécanisme de rémunération des services environnementaux dans le cadre d'un don du Fonds pour l'environnement mondial.

## **VI. Instruments juridiques et autorité**

36. Un accord de financement entre la République du Pérou et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
37. La République du Pérou est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
38. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

## **VII. Recommandation**

39. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Pérou un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à douze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (12 900 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

## **Negotiated financing agreement: "Strengthening Local Development in the Highlands and High Rain Forest Areas Project"**

(Negotiations concluded on 15 May 2012, in Lima, Peru)

Número del Préstamo: \_\_\_\_\_

Proyecto de fortalecimiento del desarrollo local en áreas de la sierra y la selva alta del Perú (el "Proyecto")

El Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (el "Fondo" o el "FIDA")

y

La República de Perú (el "Prestatario")

(cada uno de ellos por separado la "Parte" y los dos colectivamente las "Partes")

acuerdan lo siguiente:

Por cuanto el Prestatario ha solicitado al Fondo financiar el Proyecto y el Fondo acepta proporcionar un préstamo para apoyar en la financiación del mismo.

### **Sección A**

1 Los siguientes documentos conforman colectivamente el Convenio: el presente documento, la Descripción del Proyecto y las Disposiciones de ejecución del Proyecto (Anexo 1), el Cuadro de asignaciones (Anexo 2) y las *Condiciones Generales para la Financiación del Desarrollo Agrícola* de fecha 29 de abril de 2009 (las "Condiciones Generales") en su versión enmendada por la Junta Ejecutiva del FIDA en su período de sesiones de setiembre 2010.

2 Las Condiciones Generales y cualquiera de las disposiciones en ellas contempladas serán aplicables al presente Convenio. A los efectos del presente Convenio, los términos definidos en las Condiciones Generales tendrán el significado en ellas indicado.

3 El Fondo proporcionará un Préstamo al Prestatario (la "Financiación"), que el Prestatario, a través de AGRO RURAL, utilizará para ejecutar el Proyecto de conformidad con los términos y condiciones del presente Convenio.

### **Sección B**

1 El monto del Préstamo es de DEG 12 900 000.

2 La Financiación se concede en condiciones ordinarias.

3 La Moneda de Pago del Servicio del Préstamo será el dólar de los Estados Unidos (USD).

4 El primer día del Ejercicio Financiero aplicable será el 1º de enero.

5 Los pagos del capital y los intereses serán pagaderos cada 1º de febrero y 1º de agosto. El capital será pagadero en 26 cuotas semestrales, en lo posible iguales, de DEG 496 154, comenzando 5 años después de la fecha de entrada en vigor, siempre que el Fondo haya dado su no objeción al primer POA de conformidad con la Sección 4.02 b) de las Condiciones Generales. En dicho momento el Fondo comunicará al Prestatario el calendario de amortización correspondiente.

6 AGRO RURAL abrirá una Cuenta del Proyecto en moneda local en el Banco de la Nación.

7 El Prestatario, a través del Ministerio de Agricultura, proporcionará la financiación de contrapartida para el Proyecto por el monto de USD 16 468 156.

### **Sección C**

1 El Organismo Responsable del Proyecto será el Ministerio de Agricultura, a través del Programa de Desarrollo Productivo Agrario Rural-AGRO RURAL.

2 La Fecha de Terminación del Proyecto será el quinto aniversario de la fecha de entrada en vigor del presente Convenio.

### **Sección D**

El Préstamo será administrado por el Prestatario, a través de AGRO RURAL, y el Proyecto será supervisado por el Fondo.

### **Sección E**

1 Se considera que es motivo adicional para la suspensión del presente Convenio el siguiente: que se hayan tomado medidas para la disolución, suspensión del Núcleo Ejecutor Central (NEC) u otras que impidan la ejecución del mismo, del modo previsto en este Convenio, y tales medidas, a juicio del Fondo, puedan tener consecuencias adversas para el Proyecto.

2 Son condiciones generales adicionales, previa para el retiro de fondos: a) la no objeción por parte del FIDA al Manual de Operaciones del Proyecto y b) la realización de un diseño de evaluación de impacto que incluye la línea de base del proyecto, considerando grupos de control.

3 Se considera como excepción a las condiciones generales (Sección 5.01.d), que el período de gracia del préstamo será de 05 años.

4 Se indican a continuación los representantes designados:

Por el Fondo:

Por el Prestatario:

Presidente del FIDA

Ministro de Economía y Finanzas

5 Se indican a continuación las direcciones que han de utilizarse para cualquier intercambio de comunicaciones relacionadas con el presente Convenio:

Ministerio de Economía y Finanzas  
Jr Junin 319  
Lima 1, Perú  
Fax (51-1) 626-9921

Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Roma, Italia  
Fax (3906) 5043463

AGRO RURAL  
Av. Alameda del Corregidor 155  
Lima 41, Perú  
Fax (51-1) 349-3744

El presente Convenio, se ha preparado en español, en seis (6) copias originales, tres (3) de las cuales son para el Fondo y las otras tres (3) para el Prestatario.

REPÚBLICA DEL PERÚ

\_\_\_\_\_  
(Nombre y título)

Fecha: \_\_\_\_\_

FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRÍCOLA

\_\_\_\_\_  
(Presidente)

Fecha: \_\_\_\_\_

## Anexo 1

### *Descripción del Proyecto y disposiciones de ejecución*

#### **I. Descripción del Proyecto**

1 *Población-objetivo.* Se beneficiarán del Proyecto aproximadamente 55 500 familias rurales pobres en aproximadamente 85 distritos del total de distritos que abarcan el área del Proyecto, los que se auto seleccionarán mediante un mecanismo de competencias inter jurisdiccionales. El área del Proyecto incluye la parte central y norte de la sierra y una pequeña porción de la región de la selva alta de los departamentos de San Martín y Amazonas. En la sierra el área del Proyecto incluye provincias y distritos en los departamentos de Lima y Cajamarca.

2 *Propósito.* Pequeños productores rurales en las regiones de la sierra y selva alta del Perú fortalecen sus niveles organizativos y capacidad de emprendimiento, capitalizando de forma sostenible sus activos.

3 *Objetivos Específicos.* Los objetivos específicos del Proyecto son:

- a) Fortalecer las capacidades y habilidades de grupos y asociaciones de pobres rurales, para participar plenamente en el desarrollo local mejorado su productividad y competitividad, incluyendo el pleno acceso a la ciudadanía.
- b) Transferir incentivos monetarios a grupos de familias rurales organizadas y asociaciones de ciudadanos rurales (hombres y mujeres), para que estos en forma competitiva: i) mejoren el manejo de sus recursos naturales y sus asentamientos humanos, ii) dispongan de financiamiento no reembolsable para llevar a cabo emprendimientos que les resulten rentable en una gama amplia de iniciativas de negocios, y iii) movilicen ahorros y accedan a micro seguros especialmente las mujeres rurales.
- c) Mejorar la capacidad gerencial de los Gobiernos Locales en materia de desarrollo rural, para responder con prontitud a las demandas de la población para promover su autodesarrollo y apalancar los recursos disponibles de los municipios con aquellos que fomenta el proyecto.
- d) Actualizar y reforzar el capital institucional de la entidad responsable de la ejecución del proyecto (AGRO RURAL), con el fin de profundizar el concepto de territorialidad, movilizar y articular inversiones privadas complementarias.
- e) Promover el adecuado uso del enfoque intercultural, para alcanzar resultados satisfactorios en términos de igualación de oportunidades de desarrollo.

4 *Componentes.* La ejecución del Proyecto incluye tres componentes principales y varios subcomponentes. Los componentes son: a) Valorización de activos de pequeños productores rurales, b) acceso a servicios financieros y no financieros y c) capacidades para el desarrollo local con enfoque territorial.

4.1 **Componente 1. Valorización de activos de pequeños productores rurales.** El objetivo principal de este componente es poner en valor los activos humanos, sociales, físicos, culturales, y financieros de los productores rurales en los territorios de acción del proyecto, mediante la identificación, registro, captura y divulgación de soluciones y buenas prácticas funcionales a las estrategias de vida de la población beneficiaria, sus familias, asociaciones y comunidades. Este componente incluye dos subcomponentes:



- a) Fortalecimiento de capacidades para el manejo de recursos naturales. Destinado a desarrollar y fortalecer las capacidades y competencias necesarias, tanto entre los beneficiarios y beneficiarias de las asociaciones y comunidades, para gestionar procesos de innovación mediante la implementación de Planes de Manejo y Gestión Territorial con énfasis en los recursos naturales con el propósito de lograr los resultados e impactos esperados, y alcanzar su sostenibilidad.
- b) Planes de Manejo y Gestión Territorial. A través de este subcomponente se financiarán actividades que busquen incrementar el valor de los activos naturales y físicos de grupos comunitarios y hogares individuales al mismo tiempo que se reduzcan riesgos ambientales y la degradación de los recursos productivos.

**4.2 Componente 2. Acceso a servicios financieros y no financieros.** Este componente incluye la ejecución de cinco subcomponentes a saber:

- a) Disponibilidad de servicios de asistencia técnica. Por intermedio de este subcomponente se financiarán actividades -a través de fondos concursables - que busquen desarrollar capacidades de los pequeños productores para la gestión de emprendimientos locales. Este mecanismo permitirá a las organizaciones acceder a recursos para la contratación de servicios de asistencia técnica y superar los cuellos de botella que restringen su actividad productiva, de transformación y comercialización.
- b) Fortalecimiento de las capacidades y valorización de activos para la articulación al mercado. El objetivo del subcomponente es desarrollar las capacidades de la población objetivo para el acceso sostenible al mercado en condiciones competitivas. Se ha considerado esencial el desarrollo comercial de productos (marcas, patentes, empaque, registro sanitario, entre otros) y reconocimiento de la propiedad intelectual del conocimiento tradicional.
- c) Servicios financieros inclusivos para pequeños productores rurales. El objetivo del subcomponente consiste en mejorar -en condiciones de mercado y complementando la política nacional de inclusión financiera iniciada en el marco del programa de transferencias condicionadas- el acceso de los pobres rurales, prioritariamente las mujeres y los jóvenes, a servicios de captación de depósitos (productos de ahorro) accesibles y focalizados en sus necesidades, contratos de micro-seguros, servicios de transferencias bancarias, de administración de remesas, y otros servicios financieros.
- d) Fortalecimiento de la asociatividad y liderazgo de pequeños productores rurales. Esta actividad permitirá a las organizaciones de productores- que comparten intereses comunes- acceder a servicios de asistencia técnica en mejores condiciones, mejorar su capacidad de negociación, disminuir sus costos de producción y frente a una demanda mayor de mercado agregar oferta bajo un estándar de calidad.
- e) Fortalecimiento del liderazgo comunal. Mediante este subcomponente se fortalecerá el liderazgo comunal mediante talleres de inducción a usuarios, y la preparación de material de apoyo al fortalecimiento del liderazgo comunal: guías, cartillas, manuales y afiches de promoción.

#### 4.3 **Componente 3. Capacidades para el desarrollo local con enfoque territorial.** Se incluyen tres subcomponentes:

- a) Desarrollo de capacidades del personal vinculado al desarrollo local. Su objetivo principal es construir las capacidades y competencias necesarias, tanto entre los beneficiarios y beneficiarias como entre los equipos técnicos y líderes y lideresas de las asociaciones y comunidades, para gestionar los procesos de innovación necesarios para aplicar el enfoque, las metodologías y las herramientas de trabajo que se proponen en el proyecto, además de acompañar el proceso de transformación institucional necesario para lograr los resultados e impactos esperados.
- b) Fortalecimiento de la asociatividad en gobiernos locales. Se ha previsto llevar a cabo Rutas de Aprendizaje para Alcaldes, facilitadores de Oficinas de Desarrollo Económico Local (ODEL) y otros; proporcionar acompañamiento a la formación de mancomunidades y corredores económicos; y cofinanciar experiencias piloto desarrolladas por mancomunidades. Esta actividad incluirá la preparación de materiales didácticos relevantes.
- c) Apropiación del Modelo de Comités Locales de Asignación de Recursos (CLAR). A través de esta actividad se fortalecerá a las municipalidades a fin de que estén preparadas para llevar a cabo las tareas de promoción, supervisión de las actividades que se financiarían con el proyecto, para lo cual entre otras tareas se financiará, en conjunto, a un grupo de facilitadores municipales. Del mismo modo se asignarán fondos para cubrir la operatividad de los CLAR de las municipalidades, a fin de asegurar que no dejen de funcionar por falta de fondos de los municipios y asegurar también que las decisiones de estos Comités se hagan en forma transparente e incluyan mecanismos de rendición de cuentas.

## **II. Disposiciones de ejecución**

1 *Organismo Responsable del Proyecto.* El Ministerio de Agricultura, a través de AGRO RURAL, en su condición de Organismo Responsable del Proyecto, asumirá la responsabilidad general de la ejecución del mismo.

El Proyecto se inserta dentro de la jerarquía organizativa de Agro Rural, bajo la responsabilidad de su Director Ejecutivo.

La responsabilidad general de la ejecución recaerá en el Director de Operaciones quien reporta directamente al Director Ejecutivo.

2 *Director de Operaciones:* a) convocará a los concursos entre municipalidades; b) supervisará el trabajo de las Agencias Zonales en el área de intervención del Programa; c) preparará los Planes Operativos Anuales; d) participará en las reuniones del Comité Coordinador del Proyecto (CCP) como secretario técnico; e) analizará los resultados de informes de seguimiento y evaluación, y f) facilitará las misiones de supervisión del FIDA y la realización de auditorías anuales.

3. *Unidad Coordinadora del Proyecto (UCP).* Con el fin de asegurar una gestión eficiente del proyecto y el cumplimiento de sus metas se establecerá una Unidad Coordinadora del Proyecto que será responsable de la coordinación de las actividades físico financieras del proyecto y seguimiento del avance de las metas establecidas. Dicha Unidad se establecerá en la Sede de Agro Rural en Lima y operará bajo la modalidad

de Núcleo Ejecutor Central dependiendo administrativamente de la estructura de AGRO RURAL.

La UCP estará compuesta por: a) un Coordinador; b) un especialista en Desarrollo de capacidades; c) un especialista en Seguimiento y Evaluación; d) un Administrador, e) un Contador, f) un responsable para los componentes 1 y 2, g) y un responsable para el componente 3.

La selección del Coordinador del Proyecto se realizará a través de una convocatoria pública utilizando mecanismos de selección abiertos y transparentes. AGRO RURAL se encargará de llamar a una convocatoria pública, seleccionar y presentar al CCP una lista corta, en orden de méritos, para su decisión final. Otros especialistas serán seleccionados del mismo modo.

4 *Implementación descentralizada - Direcciones Zonales y agencias de Agro rural.* De manera descentralizada, la ejecución del Proyecto estará a cargo de las Direcciones Zonales y Agencias de Agro Rural en el área del Proyecto. Estas Direcciones Zonales tienen bajo su jurisdicción una o más Agencias Zonales. Estas Agencias representaran al proyecto en territorio bajo su jurisdicción y supervisaran las actividades que se desarrollen en el marco de los CLAR y diseñarán, formularan y ejecutarán los planes operativos correspondientes a su jurisdicción en directa colaboración con los gobiernos locales.

AGRO RURAL designará a uno de los funcionarios de las Agencias Zonales como Promotor del proyecto cuyas funciones serán entre otras: a) coordinar con los Gobiernos Locales, instituciones, comunidades campesinas, organizaciones públicas y privadas, las actividades proyectadas; b) apoyar en el recojo de las demandas de familias y organizaciones y comunidades locales; c) apoyar en la conformación de los CLAR a través de los Gobiernos Locales, y d) coordinar con los jurados de los CLAR la evaluación de los perfiles o planes de negocios en todas sus etapas.

5 *Comité de Coordinación del Proyecto (CCP).* A fin de proporcionar orientaciones durante la ejecución se establecerá un Comité Coordinación del Proyecto (CCP) en Agro Rural. El CCP estará integrado por el vice ministro de agricultura quien lo preside, un representante del MEF, un representante de Red de municipalidades rurales del Perú (REMURPE), un representante de las pequeñas y medianas empresas, un representante de las asociaciones de productores, un representante del FIDA en calidad de observador; y el Director de Operaciones de Agro Rural quien actuará como secretario técnico del CCP.

Será la responsabilidad del CCP seleccionar al Coordinador del Proyecto, aprobar los POA, examinar los progresos en la implementación, tomar en cuenta los resultados del seguimiento y evaluación, así como los informes anuales de auditoría. El CCP se reunirá dos veces al año en forma rotativa entre las ciudades del área del Proyecto.

## Anexo 2

### *Cuadro de asignaciones*

1 *Asignación de los recursos del Préstamo:* En el cuadro que figura a continuación se presentan las Categorías de Gastos Admisibles que se financiarán con cargo al Préstamo y la asignación de los montos del Préstamo a cada Categoría, así como los porcentajes de los gastos correspondientes a los rubros que se financiarán en cada Categoría:

Categoría	Cantidad asignada del Préstamo (en DEG)	% de gastos admisibles que han de financiarse
I. Incentivos	11 500 000	80% excluyendo los impuestos
II. Servicios de Consultoría	80 000	7% excluyendo los impuestos
Sin asignación	1 320 000	
<b>TOTAL</b>	<b>12 900 000</b>	

## Logical framework

Descriptif	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
<b>Objet</b> Contribute towards increasing incomes and improving livelihoods of small scale agricultural producers in areas of the highlands and high rain forest	30 percent increase in incomes, 10 percentage points reduction in, malnutrition, 50 percent of project beneficiaries increase their food security	Living Standards Measurement Surveys, Anthropometric measurements	
<b>Objectif de développement</b> Small scale agricultural producers in the highlands and high rain forest areas strengthen their entrepreneurial and organizational capacities and capitalizing their assists	40 percent of small; scale producers served by the project undertake sustainable business ventures, 50 percent of small scale producers have capitalized their assets, 20 percent of legally formalized organizations operational, 30 percent of community leaders provide diversified financial and non-financial technical assistance	Business registrations Tax revenue reports Assets value surveys Technical assistance contracts, Mid-term and end of project evaluations	Stable political and macro-economic conditions Budgetary provisions in place Stable labour conditions for project staff
<b>Composante 1: Valuating assets of small scale farmers</b>			
Résultat 1. Community organizations and local authorities value tangible and intangible assets of the territory	400 Learning Routes, 400 Internships 85 Asset maps, 1 Knowledge fair	Baseline survey Annual progress reports, Learning routes evaluations	Weak institutional capacity at local and regional levels Lack of clarity of roles among stakeholders municipalities and AGRORURAL
Résultat 2. Community organizations and producer associations develop and implement land management plans	340 Natural Resource and Land Management plans, 6 systematization studies	Annual reports, mid-term and final project evaluations LRAC decisions	
<b>Component 2 Accessing financial and non-financial services</b>			
Outcome 1 Small farmers manage and implement business venture plans	25 Directories of technical assistance services providers, 100 Training events for local authorities, community organizations and associations 100 Training events for technical assistance services providers, 1166 Business venture plans	Reports and evaluations of training events, Business registrations	Weak institutional capacity at local and regional levels Lack of clarity of roles among stakeholders

	400 Business profiles, 6 Systematization studies		
Outcome 2 Small farmers with access relevant information marketing, market new products and value traditional knowledge a market information system	1 Market information system, 4 Market Research, 30 Products identified and marketed, 10 Products promoted commercially 4 Recognition of traditional knowledge studies	Sales records Annual progress reports, Mid-term evaluation	
Résultat 3. Small farmers use banking and financial service	3 Training events for financial facilitators, 6 Financial Induction workshops, 1700 Financial education workshops 1 Study on financial innovations, 180 Learning Routes 5000 Savings incentives, 2040 Sweepstakes Awards, 1 Insurance payment incentive scheme, 1 Study of micro insurance schemes, 6 Systematization studies	Banking institutions reports, Insurance policies, Banks Management Information System (MIS)	
Outcome 4 Population and their organizations have access to municipal services and strengthen their associative capacities	85 Municipal agreements for individual and associative formalization processes, 16 Information campaign designs, 60 Information campaigns, 20 Consortia establishment processes	Banking institutions reports, Insurance policies, Banks Management Information System (MIS).	
Outcome 5 Communities and potential partnerships familiar with the operation of the project	450 User Induction Workshops, 800 Women groups Induction workshops, 1100 Induction workshops for farmer leaders	Municipal records Notary registries	
<b>Component 3 Building capacity for local economic development with a territorial approach</b>			
Outcome 1 Government officials, local governments and potential target groups are informed of operational mechanisms and progress in the implementation and local governments hold LRAC meetings	1 Tool box, 1 Web Platform, 2 Learning Routes, 3 on-site training workshop, 25 Internships, 18 Decentralized Induction Workshops, 20 LRAC training events, 27 LRAC sessions	Web usage records Training events self-evaluations, LARC records	Weak institutional capacity at local and regional levels Lack of clarity of roles among stakeholders